ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER

SAINT-CONSTANT, PROVINCE DE QUÉBEC

CINQUIÈME (5e) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2022-2023

PROCÈS-VERBAL de la cinquième séance du conseil d'établissement de l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier, tenue le 28 mars 2023, au salon du personnel du pavillon Armand-Frappier

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS

Représentants des parents: Mesdames Nicoleta Le Page, Valérie Bédard, Évelyne Rouillard, Tanja Mutlak et Valérie Laramée

Représentants des enseignants: Mesdames Vanessa Labelle, Nathalie Routhier et Marie-Ève Croteau

Représentant du personnel de soutien: Madame Émilie Proulx

Représentant du personnel professionnel: Madame Molly Vaillant

Représentant du service de garde: Madame Marie-Josée Ménard et Monsieur Philippe Ménard

Direction adjointe de l'école: Mesdames Judith Côté et Geneviève Desmarais

Direction de l'école: Monsieur Éric Yockell

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENTS

Représentants des parents: Madame Julie Hurtubise

Représentants des enseignants: Aucun

Représentant du personnel de soutien: Aucun

Représentant du personnel professionnel: Aucun

Représentant du service de garde: Aucun

Direction adjointe de l'école: Aucun

1. Mot de bienvenue

Étant donné l'absence de la présidente, la vice-présidente Tanja Mutlak souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du mardi 28 mars 2023

Madame Tanja Mutlak procède à la lecture de l'ordre du jour. Madame Valérie Bédard propose ajoutée une discussion visant le suivi sur le fournisseur des photos scolaires au point « 16. Varia ».

C.E.22-23-029 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicoleta Le Page que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté par Mme Mutlak et modifié par la suite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption et suivi du procès-verbal du mardi 31 janvier 2023

C.E.22-23-030 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Josée Ménard d'adopter le procès-verbal tel que présenté et modifié par la suite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Questions du public

Aucune question n'a été reçue, ni par la direction de l'école ni par les membres du CÉ.

5. Informations du représentant au comité de parents

Mme Rouillard informe les membres du CÉ sur les suivants :
- Organisation de la soirée des bénévoles en cours ; elle sera tenue le 19 avril 2023 ;
- Soutiens des parents dans le déroulement de projet éducatif ;
- Le transport scolaire est en pénurie de main-d'œuvre. Ceci cause des problèmes au niveau des circuits routiers. La bonne trajectoire de communication a été rappelée aux parents pour le bon déroulement.

6. Informations de la représentante de l'OPP

M. Yockell informe les membres du CÉ sur les suivants :
Environ 900 pots seront à distribuer. La préparation de commande sera à faire et l'OPP sera impliqué. À voir pour le nombre de bénévoles.

7. Informations de la technicienne du service de garde

Mme Ménard informe les membres du CÉ sur les suivants :
- Le yoga fonctionne très bien ;
- Lors de la dernière journée pédagogique, tous les enfants ont eu accès aux choix sélectionnés.

POINTS D'INFORMATION

8. Projet éducatif de l'école (présentation de la version provisoire)

M. Yockell présente aux membres du CÉ la version provisoire du projet éducatif de l'école, les orientations et les objectifs de ce projet sur les 4 prochaines années ; cette version sera envoyée à CSSDGS pour évaluation :

- lecture : objectif – diminuer de 2 % le nombre d'élèves ayant 70 % taux de réussite

- écriture : objectif – diminuer de 2 % le nombre d'élèves ayant 65-70 % taux de réussite

- persévérance scolaire : impliquer davantage les élèves dans le choix d'activités ; augmenter de 50 % le pourcentage initial d'environ 35 % des élèves qui ont répondu au sondage se sentir impliqués dans le choix d'activités ; dans ce sens, plusieurs idées sont déjà exprimées

- relations harmonieuses : améliorer le bien-être et le sentiment de la sécurité ; étant donné le pourcentage élevé des élèves allophones, un meilleur soutien communautaire est envisagé

9. Organisation scolaire 2023-2024

M. Yockell présente les suivants :
L'établissement déborde dans tous les niveaux scolaires. Une lettre sera envoyée avant la fin d'avril à tous les parents pour les informer des possibilités de transfert d'école. La création d'une classe supplémentaire est impossible, car l'école manque de locaux.

POINTS DE DÉCISION

10. Règles de fonctionnement au SDG (heure d'ouverture et de fermeture)

M. Yockell présente aux membres du CÉ les règles de fonctionnement du SDG. Le CÉ s'interroge sur les heures d'ouverture du SDG (6h30 ou 6h45). Mme Ménard présente une statistique de présences des élèves le matin, en prenant en considération la première semaine de chaque mois, depuis le début de l'année scolaire. Des corrections seront faites sur le document de communication.

C.E.22-23-031 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicoleta Le Page d'approuver les règles telles que présentées par M. Yockell.

APPROUVÉ PAR LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CÉ; MME TANJA MUTLAK NE S'EST PAS PRONONCÉE

11. Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures DÉDIÉES et PROTÉGÉES, année scolaire 2022-2023

Les montants sont expliqués par M.Yockell au CÉ :

- Seuil minimal des services pour l'école – annexe 90
- SIAA – pour les écoles défavorisées
- FGA – formation générale pour les adultes
- Le montant alloué par l'annexe 91 – ne sera pas remise à la prochaine année scolaire
- Cours d'école vivantes – 2 animateurs et matériel didactique
- Aide alimentaire – utilisé pour les familles en besoin et pour les groupes adaptés

C.E.22-23-032 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Laramée d'approuver les montants tels que présentés par M. Yockell.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. Principes des frais chargés aux parents 2023-2024

Les frais chargés aux parents sont expliqués au CÉ par M.Yockell. Ces frais seront limités à 95 $.

C.E.22-23-033 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Évelyne Rouillard d'approuver les frais chargés aux parents, tels que présentés par M. Yockell.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. Grille-matières 2023-2024

M. Yockell explique en détail la grille-matière :

- Pour le 1er et la 2e année - la période d'éducation physique augmentera de 30 minutes pour que l'anglais diminue de la même durée

- L'art dramatique remplacera la musique dans les groupes adaptés afin de travailler plus sur les émotions.

- Mme Croteau nomme le besoin réel de bouger des élèves. Les professeurs veulent développer les bonnes habitudes de vie. Elle explique en détail pourquoi une période d'éducation physique serait ajoutée.

C.E.22-23-034 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Laramée d'approuver la grille-matière telle que présentée par M. Yockell.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. Campagne de financement – le spectacle AMATEUR

M. Yockell présente aux membres du CÉ quelques détails sur cette activité :
- le prix d'accès sera de 10 $;
- les inscriptions seront faites en ligne ;
- la date et le lieu : le 12 mai 2023 au centre communautaire ;
- le montant sera remis à la fondation du maire.

C.E.22-23-035 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Bédard d'approuver la campagne de financement telle que présentée par M. Yockell.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

15. Sorties éducatives

M. Yockell présente aux membres du CÉ les activités éducatives suivantes :

- 2e année : Insectambulant – le 13 avril 2023 – annexe 99
- 4e année : Cycle de vie des abeilles – mai 2023 – annexe 99
- 5e année : Cinéplex St-Bruno - film Mario Bros (le 19 avril 2023), sous l'annexe 99, et théâtre « Héli l'enfant cerf-volant » à Longueil (30 mai 2023), sous l'annexe 48
- 6e année : Visite animée du Salon du livre de Roussillon (31 mars 2023) – annexe 99

C.E.22-23-036 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Tanja Mutlak d'approuver les sorties éducatives telles que présentées par M. Yockell.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

16. Varia

Suivi fournisseur des photos scolaires :

- La Boîte blanche a été sélectionnée ;
- Le suivi avec les responsables sera fait avec l'équipe de gestion de l'école.

17. Levée de l'assemblée

C.E.22-23-037 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Tanja Mutlak la levée de l'assemblée à 20h39.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Tanja Mutlak
Vice-Présidente du Conseil d'établissement

Éric Yockell
Directeur